

Ville d'Amboise

Fête Nationale

COMMUNIQUÉ

Juillet 2022

à l'attention des riverains de l'ÎLE D'OR

Madame, Monsieur,

À l'occasion de la Fête Nationale, un feu d'artifice sera organisé le jeudi 14 juillet 2022. Celui-ci sera tiré de la pointe de l'Île d'Or à 23h, côté centre Charles Péguy par une société pyrotechnique.

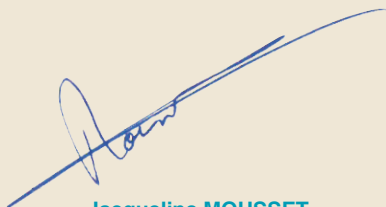
Dans le cadre de la réglementation sur la sécurité du feu d'artifice, la Ville d'Amboise et la société pyrotechnique doivent prendre des dispositions destinées à limiter les risques pour le public et le voisinage :

- Le stationnement et la circulation des véhicules et des piétons seront interdits sur les parkings au droit de l'Ethic Étapes et rue Commire, **du mardi 12 juillet à 20h au vendredi 15 juillet 2022 à 1h.**
- Le stationnement et la circulation seront interdits aux véhicules dans toutes les zones de l'Entrepont situées à l'ouest du pont du Général Leclerc : rue Commire, rue des Bateliers, rue de la Tannerie et quai du Maréchal Foch, **du mercredi 13 juillet à 18h au vendredi 15 juillet 2022 à 1h.**
- **Du mercredi 13 juillet à 18h au vendredi 15 juillet 2022 à 1h**, la circulation des piétons sera interdite dans la zone de tir de feu d'artifice, de l'Ethic Étapes rue Commire jusqu'à la pointe ouest de l'Île d'Or.

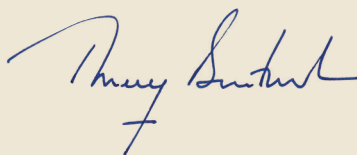
Pour votre sécurité, nous vous remercions de veiller au respect de cet arrêté et vous conseillons de fermer vos fenêtres durant le feu d'artifice, **de 23h à minuit.**

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre vigilance.

Nous vous prions de croire Madame, Monsieur, à l'assurance de notre sincère considération.



Jacqueline MOUSSET,
1^{ère} Adjointe au Maire d'Amboise
en charge de la voirie



Thierry BOUTARD,
Maire d'Amboise
Président de la Communauté de Communes
du Val d'Amboise

Fête Nationale

Feu d'artifice du 14 juillet

Juillet 2022

Plan d'aménagement de la circulation

